

Agenda

Mardi, mercredi, vendredi :
Adoration 17h45 (et permanence de confession).
Messe 18h30

Mercredi : catéchisme CE1 à CM2, 10h-11h30, salles paroissiales

Jeudi 7h30 :
messe au presbytère.

Samedi : Messe à 11h30
Chapelle de Saint-Antoine

Dimanche : Messe 10h30

Mardi 25 : réunion de **catéchuménat**. Préparation aux sacrements de l'initiation, 19h30 au presbytère.

Vendredi 28 : **Jésus dans le cinéma**
(+ projection The Chosen S01E01),
20h-21h30.

Mardi 4 mars,
conseil économique
paroissial, au presbytère (20h-21h30).

Lundi 10 mars
Réunion de préparation des **fêtes de Saint-Antoine**
17h, salles paroissiales.



Cinéma paroissial

Vendredi 28 février, 20h-21h30
Projection du premier épisode de la première saison de la série The Chosen. Salles paroissiales, suivie d'un débat sur « Jésus au cinéma ».

Contacts :

Paroisse de Cuges-Les-Pins. Père Julien Fleury
Administrateur.
Tel fixe : 04 88 39 40 35
fleury13julien@gmail.com
1 Traverse de Clastre
Site internet :
paroisse-cuges-gemenos.fr/



Vous pouvez investir dans une paroisse au développement promoteur. Il s'agit de Cuges-les-Pins.

La contribution peut se faire en ligne sur :
<https://diocese-marseille.fr/don/>
ou par chèque. Merci pour votre soutien.



Dimanche 23 fév.
2025, N°139
**L'écho
de Saint-Antoine**

Programme de Carême (à partir du 5 mars)

* Mercredi des Cendres

- Célébration de la Parole avec imposition des Cendres, dans la chapelle du presbytère, mercredi 5 mars, 10h30.
- Messe à 18h30 dans l'église (et imposition des cendres).

* Les messes de l'Aurore

Les messes de l'Aurore sont maintenues. Tous les jeudis (sauf en Semaine-Sainte), messe à 7h30 suivie du petit déjeuner et d'un partage sur les textes de l'année jubilaire.

* Les vendredis de carême

- Chemins de Croix dans l'église 15h
- Tous les vendredis soirs (sauf en Semaine-Sainte), messe à 18h30 à la chapelle du presbytère, suivie d'un repas frugal (soupes) et d'une conférence de carême.



Édito

Pour le 7e dimanche du Temps Ordinaire de l'année C (dimanche 23 février), Jésus poursuit son

exposé sur la morale de l'Évangile !

Cet enseignement moral commençait dimanche dernier avec les Béatitudes. Il culmine aujourd'hui avec l'amour des ennemis (Lc 6,27-38). Il est aussi question de « tendre l'autre joue »... « À celui qui te frappe sur une joue, présente l'autre joue ».

Il ne nous paraît pas naturel d'aimer nos ennemis ni de tendre l'autre joue alors qu'on vient d'être giflé. Pourtant Jésus prend le temps d'expliquer à ses auditeurs que si sa morale est exigeante, elle n'est pas pour autant contraire à la raison. Jésus développe sa pensée à l'aide de trois arguments.

1. « Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle reconnaissance méritez-vous ? Même les pécheurs aiment ceux qui les aiment ».

Dieu est exigeant. Il attend de son peuple qu'il soit fidèle à ses préceptes. Cela signifie qu'il faudra être plus aimant, plus attentionné, plus miséricordieux. Certes, nous ne sommes pas meilleur que les autres mais nous savons à quelle sainteté nous sommes appelés. Alors faisons-le.

2. Le deuxième argument est tiré de la sagesse populaire. La *règle d'or* est une loi inscrite dans le cœur de tout homme. « Nous ne devons pas faire aux autres ce que nous n'aimerions pas qu'on nous fasse ».

La règle d'or apparaît dans sa forme po-

sitive dans l'Évangile, mais les deux formules sont équivalentes. Et l'antiquité connaissait l'une et l'autre.

Ce que vous voulez que les autres fassent pour vous, faites-le aussi pour eux. Avec la règle d'or, Jésus fait appel au bon sens de ses disciples. Nous sommes tous tenus à une certaine forme de réciprocité ou alors la vie en société deviendrait vite insupportable.

3. Enfin Jésus a recours à l'argument d'autorité puisqu'il cite la Loi de Moïse. « Soyez saints, car moi, le Seigneur votre Dieu, je suis saint (Lv19,2) ».

Pour Jésus, *être saint* (dans ce contexte des relations fraternelles qui est le cadre de notre passage de l'Évangile) cela signifie qu'il « ne faut pas juger, ne pas condamner, pardonner et donner ! ». Ces expressions sont utilisées par Jésus. Bref, il faut être miséricordieux comme Dieu ! Et saint Luc reviendra abondamment sur ce thème avec les paraboles de la miséricorde.

Oubliez donc, le temps de notre célébration, ces jeux qui font pourtant le succès de nos parcs d'attraction locaux où dans une joyeuse insouciance les cow-boys et les indiens se livrent à une guerre sans merci parce qu'ils sont ou indiens ou cow-boys.

La logique de l'Évangile est aux antipodes de cette logique mortifère et même si elle paraît contre-intuitive, Jésus nous montre pourtant que seule la miséricorde permet de garantir à chacun les conditions requises pour son épanouissement et celui de sa communauté.

(P. Julien)



LA CROIX DU JUBILÉ VISITE LE DOYENNÉ DU GARLABAN

*Une occasion unique
de célébrer les merveilles
du Seigneur qui pose
son regard sur
chacun de nous*



*La croix du jubilé,
peinte par la
communauté ukrainienne
de Marseille visite
les paroisses du diocèse*

Mars 2025

- Dimanche 23 mars :**
ensemble pastoral de Roquevaire :
Roquevaire, Lascours, Pont de l'Étoile
- Mardi 25 mars :**
Auriol
- Mercredi 26 mars :**
Ensemble ND de l'Étoile :
Saint-Savournin, Gréasque, Cadolive
- Vendredi 28 mars & samedi 29 mars :**
Paroisse Saint-Mathieu d'Aubagne
- Dimanche 30 mars (journée) :**
Gémenos
- Dimanche 30 mars (soirée) :**
Prieuré Saint-Jean de Garguier
- Lundi 31 mars :**
La Penne-sur-Huveaune

Avril 2025

- Mardi 1er avril :**
La Penne-sur-Huveaune
- Mercredi 2 avril & jeudi 3 avril :**
Cuges-Les-Pins
- Samedi 5 avril & dimanche 6 avril :**
Ensemble Saint-Honorat :
La Bouilladisse, La Destrousse,
Peypin et Belcodène

Juin 2025

- Mardi 24 juin :**
Prieuré de Saint-Jean de Garguier

Pendant le temps de Carême (du dimanche 9 mars au dimanche 13 avril), une permanence de confession (1h) se tiendra avant la messe du dimanche soir au Prieuré de Saint-Jean de Garguier. Attention, à partir du dimanche 29 mars la messe au Prieuré aura lieu à 18h30 et non plus à 18h00 (passage à l'horaire d'été).